



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-61349>

Département(s) de publication : **76, 14, 27**

Annonce n° **25-61349**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : DIR NO

Correspondant : MME Jodet Christiane, Responsable PPGM

Adresse : Bâtiment Boulevard de l'Europe, 76100 ROUEN

Coordonnées :

Poste :

Courriel : christiane.jodet@developpement-durable.gouv.fr

Adresse internet : <https://www.dir.nord-ouest.developpement-durable.gouv.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Travaux CEI Gonfreville : réhabilitation (dont désamiantage) et création d'une salle de réunion

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Travaux de réhabilitation du centre d'entretien et d'intervention (CEI) de Gonfreville-l'Orcher et création d'une salle de réunion.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les travaux comprennent notamment le désamiantage et rénovation de l'enveloppe, la dépose de la verrière et remplacement par des panneaux translucides, la mise en place d'un lanterneau de désenfumage, le cas échéant remplacement des descentes EP ; la reprise du réseau électrique ; la réhabilitation des vestiaires et sanitaires femme et homme ; la création d'une salle de réunion réalisée avec des éléments modulaires. Ils comprennent également, au titre de la transition énergétique et de la planification écologique, la réalisation des prestations suivantes : l'intégration de panneaux photovoltaïques en toiture ; l'installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie de toiture pour alimentation des stations de saumure et de lavage ; la mise en place d'une pompe à chaleur air / eau en lieu et place de la chaudière à condensation datant de 2011 ; pour l'ECS, remplacement du ballon électrique par un ballon thermodynamique ; la mise en place d'une ventilation double-flux avec récupération de chaleur pour la base vie et d'une ventilation simple flux pour les vestiaires et sanitaires ; la reprise de l'isolation thermique des murs.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Les documents à produire sont ceux indiqués dans le règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 02/07/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : Rouen-2024-002

Renseignements complémentaires : Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Nom de l'organisme : Tribunal Administratif de Rouen Adresse : 53, avenue Gustave Flaubert Code postal :

76000 Ville : ROUEN Pays (autre que France) : Téléphone : 0232081270 Télécopieur : 0232081271
Courriel : greffe.ta-rouen@juradm.fr Adresse Internet (URL) : <http://www.rouen.tribunal.administratif.fr>
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ; Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ; Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ; Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Poste :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique, par le maître d'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. La remise d'une offre par voie électronique se fera sur la plate-forme de dématérialisation sous la référence Rouen-2024-002. En outre, cette transmission le sera selon les modalités suivantes : L'offre devra parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées dans la page de garde du présent règlement ; La durée de la transmission de l'offre est fonction du débit de l'accès Internet du candidat et de la taille des documents à transmettre, il est invité à s'assurer que tous les documents sont utiles à la compréhension de son offre ; Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus, ils ne seront pas renvoyés à leurs auteurs ; Les documents à fournir, conformément à l'article 3-1.2 ci-dessus, devront l'être sous forme de fichiers informatiques ; Seuls les formats de fichiers informatiques de types pdf, dxf, ppt, doc, xls, sxw, sxc, sxi, sxd, odt, ods, odp, odg seront acceptés, ils ne doivent pas comporter de macros et peuvent être compressés dans des fichiers d'archives au format Zip. Leurs noms devront être suffisamment explicites ; Les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'annexe n°12 du CCP. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément et ne doit pas être verrouillé. Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le maître d'ouvrage ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte.

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

- **Lot(s) 1** - Travaux de réhabilitation du CEI de Gonfreville-l'Orcher et création d'une salle de réunion - Gros-oeuvre démolition
- **Lot(s) 2** - Travaux de réhabilitation du CEI de Gonfreville-l'Orcher et création d'une salle de réunion - Couverture bardage étanchéité
- **Lot(s) 3** - Travaux de réhabilitation du CEI de Gonfreville-l'Orcher et création d'une salle de réunion - Menuiseries intérieures cloisons doublages faux plafonds
- **Lot(s) 4** - Travaux de réhabilitation du CEI de Gonfreville-l'Orcher et création d'une salle de réunion - Électricité : courants forts courants faibles
- **Lot(s) 5** - Travaux de réhabilitation du CEI de Gonfreville-l'Orcher et création d'une salle de réunion - Plomberie chauffage ventilation

- **Lot(s) 6** - Travaux de réhabilitation du CEI de Gonfreville-l'Orcher et création d'une salle de réunion - Carrelage faïence
- **Lot(s) 7** - Travaux de réhabilitation du CEI de Gonfreville-l'Orcher et création d'une salle de réunion - Peinture sols souples
- **Lot(s) 8** - Travaux de réhabilitation du CEI de Gonfreville-l'Orcher et création d'une salle de réunion - VRD
- **Lot(s) 9** - Travaux de réhabilitation du CEI de Gonfreville-l'Orcher et création d'une salle de réunion - Désamiantage
- **Lot(s) 10** - Travaux de réhabilitation du CEI de Gonfreville-l'Orcher et création d'une salle de réunion - Générateur photovoltaïque
- **Lot(s) 11** - Travaux de réhabilitation du CEI de Gonfreville-l'Orcher et création d'une salle de réunion - Installation et location de bâtiments modulaires

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/06/2025